

# 100 PME au JAPON 2018

Date : du 19 au 21 novembre 2018

Lieu : Nikkei Hall, Tokyo

Faites partie des **100**  
entreprises françaises sélectionnées

SMART CITIES

SCIENCES DE LA VIE

DIGITAL

SILVER ECONOMIE

Dans  
les secteurs  
d'avenir

Pour prospection au Japon avec :

Visites de sites japonais

Rendez-vous B2B sur mesure

Ateliers et conférences thématiques

Participation au forum économique France-Japon

Avec le soutien de :

580 entreprises membres de la CCI France Japon

50 Conseillers du Commerce Extérieur de la France au Japon



CCI FRANCE JAPON  
在日フランス商工会議所



En partenariat avec :



LES CONSEILLERS DU COMMERCE  
EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

# À l'occasion des 100 ans de la CCI France Japon

## Prospectez dans les secteurs d'avenir au Japon :

### SMART CITIES

- Marché des Smart Cities évalué à près de 100 Mds € en 2018
- Doublement de la valeur de ce marché d'ici 2025
- Accélération des initiatives en vue des JO 2020 à Tokyo
- Croissance dans les énergies renouvelables

### SCIENCES DE LA VIE

- Le Japon est le 2ème marché mondial des soins médicaux en 2014: 120 Mds € en valeur et 280 Mds € d'ici 2030
- Les produits pharmaceutiques : premier secteur d'exportation français au Japon
- Les appareils médicaux, la médecine régénérative, les médicaments et la cosmétique : des secteurs en forte croissance

### DIGITAL

- Le marché Fintech : 244 M € en 2018, 618 M € en 2021
- Le marché IOT : 40 Mds € en 2016, 80 Mds € estimés en 2020
- Intelligence artificielle : 1 Md € en 2015, 7 Mds € en 2020

### SILVER ECONOMIE

- 25% de la population au Japon a plus de 65 ans et l'espérance de vie est la plus élevée au monde (84 ans)
- Un marché estimé à 770 Mds € en 2025
- Des opportunités d'affaires en pharmaceutique, alimentation, infrastructure et loisirs

# Faites partie des 100 premières entreprises françaises sélectionnées et bénéficiez de :



## Notre offre packagée exclusive à 2800€



- Le 19 novembre :** participation au French Japanese Centenary Business Summit
- Comprendre les évolutions des marchés japonais



- Le 20 novembre :** rencontres B2B individuelles
- Organisation de 5 RDV minimum sur mesure avec vos prospects japonais



- Le 21 novembre :** rencontres et visites collectives
- Journée de visites professionnelles et rencontres d'experts pour votre projet



- Le 22 novembre :** rencontres B2B individuelles (option)



- Mise à disposition d'un interprète
- Accompagnement et support linguistique sur 3 jours



- Invitation à un dîner cocktail
- Networking avec des chefs d'entreprise locaux



- Suivi personnalisé de vos contacts (option)

Pour faire partie de la première sélection des 100 entreprises

Confirmez votre inscription

**avant le 31 mai 2018**

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## «100 PME au JAPON 2018 »

### VOS COORDONNÉES

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_ Site internet : \_\_\_\_\_

SIRET : \_\_\_\_\_

### OBJECTIF DE VOTRE MISSION AU JAPON

---

---

---

### ENGAGEMENT

J'accepte les termes des conditions générales et tarifaires indiquées dans la présente proposition.

- Offre packagée exclusive de trois jours comprenant une journée de B2B (5 RDV).  
Je m'engage à régler les frais de participation de 2800 €
- Offre packagée exclusive de quatre jours comprenant deux journées de B2B (8 RDV).  
Je m'engage à régler les frais de participation de 3500 €.

### INSCRIPTION & PAIEMENT

Les places étant limitées, pour valider votre inscription et participer à la sélection, merci de retourner le présent bulletin complété à [tokyo@businessfrance.fr](mailto:tokyo@businessfrance.fr)

A la réception de ce bulletin, nous vous enverrons le dossier complet à nous retourner pour finaliser votre inscription. Notre comité de sélection mensuel étudiera votre dossier et validera votre participation (maximum 100 entreprises). Suite à cette sélection, vous recevrez notre facture au nom de votre société.

### INFORMATIONS

#### A- Règlement :

- Le paiement des frais de dossier et des frais de participation et communication se fera par virement bancaire en yens à réception de la facture. Ils seront facturés hors TVA et les frais bancaires sont à la charge de l'entité émettrice du virement.

#### B- Remboursement :

- Les frais d'inscription ne sont pas remboursables en cas d'annulation postérieure au paiement.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_ Signature et cachet de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Nom du signataire : \_\_\_\_\_